

CREATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : L'ACSO REMPLETT SES OBLIGATIONS LEGALES

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise pose les jalons de la réalisation d'une aire d'accueil des Gens du Voyage à Creil, au croisement du boulevard Salvador Allende et de la bretelle de l'échangeur des routes départementales 201 et 162 pour la réalisation de 30 places de caravanes. Les travaux débuteront avant la fin de l'année.

En novembre 2019 les travaux doivent commencer pour une livraison au printemps 2020. L'aire sera équipée pour chaque emplacement d'un bloc sanitaire (douche, toilettes et un point d'eau pour le bac /la machine à laver) et proposera des compteurs individuels d'eau et d'électricité.

L'emplacement retenu pour cette aire d'accueil appartient à la ville de Creil qui le met gracieusement à disposition de l'Agglomération Creil Sud Oise. 7 000 m² seront ainsi dévolus à cette action. Il est accessible par un rondpoint, sécurisant ainsi la circulation.

En outre l'ACSO a engagé une réflexion concernant la gestion du site qui pourrait s'effectuer soit en direct soit par le biais d'un prestataire.

L'ACSO a par ailleurs sollicité des subventions auprès du Conseil Départemental de l'Oise et de l'Etat tant pour les travaux que pour la gestion du site.

Le schéma départemental de l'Oise pour l'accueil et l'habitat des Gens du Voyage, approuvé le 4 avril 2019 par la commission consultative des Gens du Voyage, prescrivait la réalisation de 30 places de caravanes en aire d'accueil sur le territoire de l'ACSO. L'aire d'accueil de Creil répond ainsi à l'exigence de la loi et permet donc à l'Agglo de remplir ses obligations légales et d'être en conformité avec le nouveau schéma départemental des gens du voyage.

A savoir

La loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du Voyage précise la procédure d'élaboration et de révision, tous les 6 ans, des schémas départementaux pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage. Les schémas sont élaborés conjointement par le Préfet et le Président du Conseil Départemental. Ils prescrivent les besoins d'aménagement d'aires d'accueil permanentes, de terrains de grands passages, et ceux découlant de la sédentarisation des familles.

CONTACTS PRESSE : 26-190718

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.